

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT**

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 5 juillet 2010**

~~~~~  
**BUDGET PRINCIPAL 2010**  
**DECISION MODIFICATIVE N°3**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 5 juillet 2010, à Saint-Guiraud, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marcel JOVER, premier vice-président de la Communauté de communes

Etaients présents ou représentés : Jean-Pierre BOUVIER suppléant Philippe SALASC, Jean-Pierre VAN RUYSKENSVELDE, Jérôme CASSEVILLE, Jean-François CADILHAC, Georges PIERRUGUES, Michel SAINTPIERRE, Hélène BARRAL, Jean-Marcel JOVER, Christian LASSALVY, Sylvie CONTRERAS, Anne-Marie DEJEAN, André SIDERIS donne pouvoir à Jean-Marcel JOVER, Dominique EDMONT MARIETTE suppléant René GOMEZ, Bernard GOUZIN suppléant Robert POUJOL, Marie-Claude BEDES, Gérard CABELLO, Eric CORBEAU donne pouvoir à Gérard CABELLO, Jean-Pierre DURET, Claude CARCELLER, Bernard JEREZ, André YVANEZ, Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, Xavier PEYRAUD suppléant Hélène DELONCA, Martine BONNET, Bernard DOUYSET, Caroline COMBES, Jean-Pierre PECHIN, Michel COUSTOL, Bernard CAUMEIL suppléant Daniel REQUIRAND, Robert SIEGEL, Jean-François RUIZ, Fabienne GALVEZ donne pouvoir à Agnès CONSTANT, Fabienne GALVEZ, Jean-Pierre BERTOLINI, François GASTAN, Jacky GALABRUN, Eric PALOC

Absent ou excusé : Philippe SALASC, excusé, Jean-Claude MARC, Eric CORBEAU excusé, Cyrille CADARS, Louis VILLARET excusé, Jacques DONNADIEU, excusé, Hélène DELONCA, excusée, André SIDERIS, excusé, Frédéric GREZES, Maurice DEJEAN, Daniel REQUIRAND, excusé, Didier LAMONT, excusé, René GOMEZ, excusé, Robert POUJOL, excusé, Claude CARCELLER, excusé, Hélène DELONCA, excusée, Agnès CONSTANT, excusée, Jean-Pierre GABAUDAN, excusé,

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Vu le budget principal 2010 de la Communauté de communes,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint,

**DECIDE**

*à l'unanimité des suffrages exprimés,*

- D'adopter la décision modificative n°3 d'un montant de 13 300€ au sein de la section de fonctionnement et d'un montant de 111 160€ au sein de la section d'investissement du budget principal 2010 conformément au tableau ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
011-6281 « Cotisations concours divers » - ENV (dépenses)		9 800,00€
011-618 « Divers » - ADM (dépenses)	9 800,00€	
65-6532 « Frais de mission des élus »		3 500,00€
011-618 « Divers » - ADM (dépenses)	3 500,00€	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
041-2313 « Travaux en cours » - ADM (dépenses)		90 160,00€
041-2031 « Frais d'études » - ADM (recettes)		89 100,00€
041-2033 « Frais insertion » - ADM (recettes)		1 060,00€
1049-2312 « Travaux en cours » - ENV (dépenses)		10 000,00€
10222 « FCTVA » - ENV (recettes)		1 500,00€
1049-1641 « Emprunts » - ENV (recettes)		8 500,00€
4581-458118 « Travaux aménagement place du Griffé au Pouget » - AE (dépenses)		11 000,00€
4582-458218 « Travaux aménagement place du Griffé au Pouget » - AE (recettes)		11 000,00€

Transmission au Représentant de l'Etat  
N° 315 le  
Publication le  
Notification le  
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE  
Gignac, le  
Le Président de la Communauté de communes,  
Signé : Louis VILLARET

**Le Président de la Communauté de communes**



**Louis VILLARET**

<b>RAPPORT I.2</b>	<b>FINANCES</b>
<b>Rapporteur : Michel SAINTPIERRE</b>	
<b>BUDGET PRINCIPAL 2010</b>	
<b>DECISION MODIFICATIVE N°3</b>	

Les crédits prévus au budget principal 2010 s'avèrent insuffisants au sein des chapitres 011 et 65 de la section de fonctionnement, et des chapitres 041, 1049 et 4581 de la section d'investissement ; il est donc nécessaire de procéder à des augmentations et virements de crédits :

#### **SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

- **Chapitre 011** « Charges à caractère général » : il est proposé de procéder à un virement de crédits de 9 800€ de l'article 618 à l'article 6281 concernant la cotisation 2010 pour le syndicat mixte Bassin Fleuve Hérault
- **Chapitre 65** « **Autres charges de gestion courante** » : il est proposé de procéder à un virement de crédit de 3 500€ de l'article 618 du chapitre 011 à l'article 6532 du chapitre 65 pour prendre en charge des frais de mission des élus (réunion Paris pour le label Grand Site)
- **Chapitre 041** « **Opérations d'ordre à l'intérieur de la section** » : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 90 160€ sur l'article 2313 **du chapitre 041** et sur les articles 2031 (pour 89 100€) et 2033 (pour 1 060€) afin de prendre en compte des opérations d'ordre concernant des écritures de régularisation de l'inventaire de la communauté de communes (dépenses liées aux opérations d'investissement terminées : construction du siège, de l'hôtel d'entreprises au Domaine des Trois Fontaines et de l'aménagement du plateau OTI dans les locaux CCVH)
- **Chapitre 1049** « **Travaux petit patrimoine bâti Tranche 2** » : il est proposé de procéder à une augmentation de crédit de 10 000€ sur l'article 2312 afin d'augmenter le budget initialement prévu pour cette opération suite à l'attribution des lots du marché de travaux
- **Chapitre 4581 article « 458118 » « Travaux place du Griffon et Grand Rue St Catherine au Pouget »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédit de 11 000€ afin de prendre en compte l'avenant n°4 à ce marché de travaux (montant de l'avenant n°4 : 15 883,84€ TTC / montant des crédits budgétés en 2010 pour cette opération de maîtrise d'ouvrage déléguée: 5 000€ TTC)

Il est donc proposé à l'Assemblée d'approuver les virements et augmentations de crédit suivants à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement :


Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
011-6281 « Cotisations concours divers » - ENV (dépenses)		9 800,00€
011-618 « Divers » - ADM (dépenses)	9 800,00€	
65-6532 « Frais de mission des élus »		3 500,00€
011-618 « Divers » - ADM (dépenses)	3 500,00€	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		

041-2313 « Travaux en cours » - ADM (dépenses)		90 160,00€
041-2031 « Frais d'études » - ADM (recettes)		89 100,00€
041-2033 « Frais insertion » - ADM (recettes)		1 060,00€
1049-2312 « Travaux en cours » - ENV (dépenses)		10 000,00€
10222 « FCTVA » - ENV (recettes)		1 500,00€
1049-1641 « Emprunts » - ENV (recettes)		8 500,00€
4581-458118 « Travaux aménagement place du Griffé au Pouget » - AE (dépenses)		11 000,00€
4582-458218 « Travaux aménagement place du Griffé au Pouget » - AE (recettes)		11 000,00€

Je propose donc à l'assemblée :

- **De voter** la décision modificative n°3 d'un montant de 13 300€ au sein de la section de fonctionnement et d'un montant de 111 160€ au sein de la section d'investissement du budget principal 2010

Le Président



Louis VILLARET